

Sommaire

- P1 - Édito du Maire
 - Repas des aînés
- P2 - Vœux du Maire
- P3 - Notre village avance
- P4 - Compostage
- P5 - Vie pratique
 - État civil
- P6 - Conseil municipal
- P7 - Calendrier
 - Sécurité chiens
 - Zoom sur entreprise
- P8 - Nos enfants
 - Offre d'emploi

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Le début de l'année 2024 a été marqué par la cérémonie des vœux qui s'est déroulée, comme d'habitude, dans la joie et la bonne humeur avec une assistance toujours plus nombreuse.

Samedi dernier, nous avons enchaîné avec le traditionnel repas des seniors de plus de 62 ans qui a rassemblé 115 personnes, en légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Ces deux manifestations nous réunissent dans la gaîté et sont attendues avec impatience chaque année.

J'en profite pour féliciter nos commerçants qui nous ont préparé ces réjouissances ainsi que notre animateur, ami de notre village, Francis, toujours heureux de nous amuser et de nous faire danser. Un grand merci à lui et à sa chère épouse Olga, si gentille et si souriante.

Un grand merci également à l'équipe qui nous a mis sur pied toutes ces festivités si réussies, mon adjointe Magalie, Pierre, Maryline et Gabrielle.

Nous continuerons de maintenir ces rendez-vous si attendus qui permettent de nous retrouver pour échanger dans une chaleureuse convivialité.

Une info importante

À partir de ce lundi 26 février, la rue Douce (menant vers Catillon) sera barrée à partir de l'angle rue Brûlée/Jeu de paume, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 en raison de travaux de voirie. Durée prévue, environ 5 semaines.

Merci de votre compréhension.

Bien à vous, votre Maire, André Renaux

Repas des aînés

Samedi 17 février, la municipalité a organisé le traditionnel repas des anciens du village sur le thème du cinéma. Dans une salle superbement décorée, les convives ont dégusté un repas entièrement réalisé par les commerçants du village et dansé aux notes de Francis, notre sympathique DJ municipal.



VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE



Cérémonie des voeux samedi 13 janvier 2024



[Discours intégral et vidéo à retrouver sur le site](#)



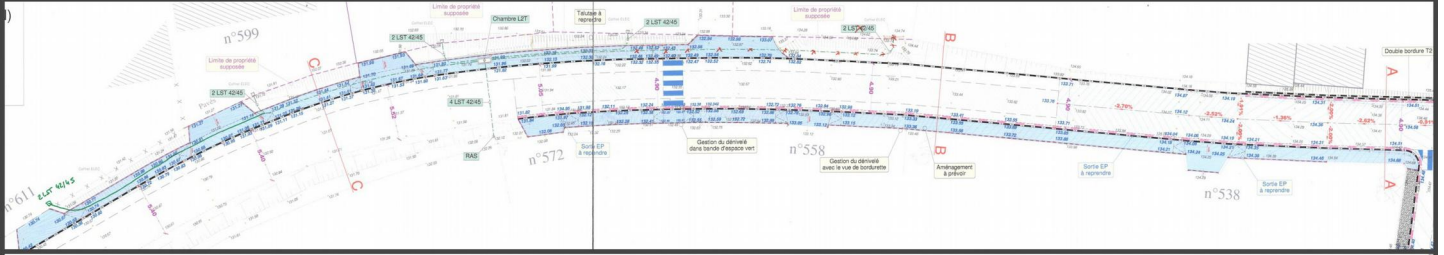
Après avoir salué les personnalités venues honorer la cérémonie, c'est devant une salle bien remplie que notre Maire, André Renaux, a prononcé un chaleureux discours de vœux rappelant les actions menées l'an passé et les nombreux projets prévus en 2024. Avant de terminer la partie officielle de l'après midi, notre député Victor Habert Dassault a remis la médaille du travail à M. Pascal Degournay. Puis, la partie festive de l'après midi a commencé avec de la musique, du Champagne et de sympathiques grignoteries.

EXTRAITS DU DISCOURS D'ANDRE RENAUX

En 2023, plusieurs initiatives ont été menées avec succès : 1. La restauration du monument aux morts du cimetière, un geste nécessaire envers notre histoire et nos anciens. 2. L'installation de six nouvelles caméras à des points stratégiques, renforçant la sécurité de notre village 3. La poursuite des travaux d'entretien sur notre église, avec un focus sur les contreforts, la cloche et l'horloge. L'achèvement des travaux du parking de la boucherie, un investissement nécessaire pour répondre aux besoins croissants de stationnement au coeur de notre village. 4. La transition vers des lampadaires à LED est à ce jour réalisée à 90%. Cette initiative écologique permet une économie substantielle d'énergie. Grâce à ces modifications nos rues sont éclairées toutes les nuits. 5. L'aménagement de deux chemins piétonniers éclairés par des lampes à LED, et dotées de capteurs de mouvement pour une utilisation efficace et économe. Le premier allant de la rue Gorelier à la rue Mathias. Le second de la rue de l'Orme à la rue Jean Pierre Braine. Ces réalisations ont été rendues possibles avec le concours de L'État, de la Région et du Département. L'évènement marquant de 2023 est sans conteste la création de Wavignies Services . En effet, à la suite de notre candidature, Wavignies a été équipée du dispositif de recueil permettant la délivrance des cartes d'identité et des passeports

En cette année 2024, malgré des contraintes budgétaires conséquentes liées à la suppression de la taxe d'habitation et en tenant compte de mon engagement à ne pas augmenter les impôts fonciers, nous avons formulé quelques nouveaux projets nécessaires au bien-être dans notre commune : 1. En mars prochain, un trottoir PMR sera réalisé rue Douce (sortie vers Catillon), une initiative cruciale pour assurer la sécurité des habitants, en particulier des enfants se rendant à l'école. 2. Un dossier de travaux de voirie et de trottoirs pour la rue Mathias est en cours, en réponse aux besoins exprimés par les résidents 3. La rénovation et la sécurisation de l'aire de jeux des enfants figurent également parmi nos priorités, avec une demande de subvention à l'État et à la Région pour soutenir ce projet essentiel à la jeunesse de Wavignies. Au-delà de ces investissements, nous continuons à allouer un budget dédié aux travaux de fonctionnement, entre autres : 1. L'amélioration de l'état général de notre salle des fêtes 2. La restauration de la façade et du portail de notre boulangerie, propriété communale.

Création de trottoirs rue Douce



Des trottoirs vont être créés rue Douce (rue qui descend vers Catillon). Les travaux vont débuter lundi 26 février prochain pour une durée de 5 à 6 semaines.

Pour toutes précisions, veuillez vous adresser en mairie.

Dans un souci de sécurisation et d'esthétisme, nous avons procédé au nettoyage de la mare rue Jean Dupuy.

Les végétaux envahissants ont été arrachés et une barrière neuve a été posée empêchant ainsi nos jeunes enfants d'accéder à l'eau.



Afin de permettre de se déplacer la nuit de manière sécurisée dans nos chemins, nous avons équipé de lampadaires leds trois des chemins les plus empruntés du village.

Le nom du dernier chemin n'étant pas très joyeux, nous envisageons de le rebaptiser prochainement.



Ruelle du calvaire



Impasse Émilien Tallon



Chemin des morts



Les toilettes extérieures de notre salle municipale, utilisables lors des diverses manifestations, viennent d'être réhabilitées.

Un WC PMR conforme aux exigences permettra à l'occupant du sanitaire d'approcher son fauteuil le plus près possible de la cuvette sans difficulté, pour y réaliser son installation.

Le compostage devient une réalité concrète

Pourquoi trier ses déchets à la source ?

- Pour réduire le bilan carbone du secteur des déchets,
- Pour produire des énergies renouvelables,
- Pour la résilience des modèles agricoles (remplacer les apports en engrais de synthèse par des engrais organiques).

Composter chez soi

Plutôt que d'encombrer nos poubelles, le compostage permet de gérer autrement nos déchets biologiques.

Quels déchets composter ?

- Les déchets de jardin : tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages et tailles de haies, déchets du potager, fleurs fanées, paille et foin.
- Les déchets de cuisine : épluchures et restes de fruits et légumes, restes de repas, thé, marc de café, coquilles d'œuf
- Les déchets biodégradables de la maison : essuie-tout, mouchoirs, plantes d'intérieur, cheveux et poils, cendres en petite quantité.

Ne doivent pas être compostés :

Les mégots de cigarettes, les matières synthétiques, les sacs d'aspirateurs, les plantes malades et mauvaises herbes montées en graine, les tailles de tuyas et conifères.

Les règles d'or pour réussir votre compostage

- Diversifier les apports et mélanger les différents types de déchets : déchets verts et humides riches en azote (tontes, restes alimentaires, déchets du potager...) et des déchets bruns et secs riches en carbone (branchages broyées, paille, herbes sèches...)
- Aérer le compost pour favoriser le travail des micro-organismes Veiller au niveau d'humidité afin qu'il ne soit pas trop humide ou trop sec

En tas

Il convient aux grands jardins car il n'y a pas de contrainte de volume. Le tas de compost est accessible, son entretien et sa surveillance sont donc plus faciles et rapides.

Dans un composteur

Avec un encombrement réduit et un faible impact visuel, il convient aux personnes disposant de moins de place. Il est possible de fabriquer soi-même son composteur ou d'en posséder plusieurs si la capacité d'un seul est insuffisante. On compte généralement un litre de composteur pour un m² de jardin.



Composteurs à prix réduit

Le Plateau Picard vous propose 4 modèles de composteurs à prix réduits.

- 400 litres (bois ou plastique au choix) : 15€
- 600 litres (bois ou plastique au choix) : 18€

Faites votre demande à la CCPP :

- par téléphone au 03 69 12 50 70
- par courriel environnement@cc-plateaupicard.fr
- à l'accueil de notre pôle Environnement, rue Sarraill à Saint-Just-en-Chaussée, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et des 13h30 à 17h.



VIE PRATIQUE



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67

Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Jeudi de 16h00 à 19h00

Vendredi de 8h45 à 12h00

Samedi Fermé

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



Analyse de l'eau effectuée le 05 janvier 2024

La teneur en nitrates (53,4mg/l) est supérieure à la limite de qualité.

L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux **femmes enceintes ou allaitantes** pour qui **des bouteilles d'eau gratuites** sont mises à disposition à **Wavignies Services**.



Venir les chercher

les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.



Wavignies Services

Tel : 03.44.19.58.40

wavignies-services@orange.fr



Agence postale et bibliothèque ouvertes

du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Samedi : de 9h00 à 11h45

Carte d'identité – Passeport

Avant de prendre rendez-vous,
préparez votre dossier en allant sur le site

<https://ants.gouv.fr>



Les **photos** peuvent être
réalisées sur place

ÉTAT CIVIL 2023

Naissance



Théo CARON né le 12 février à Beauvais

Maelan MERLIER né le 14 février à Compiègne

Raphaël LEBAS né le 24 avril à Beauvais

Elijah BONIFACE DURAN né le 14 mai à Beauvais

Oscar FAILLARD né le 10 juin à Beauvais

Djulian HORNAERT FRESSIN né le 27 juin à Amiens

Gabin MONARD né le 28 juin à Amiens

Esmée DELANNAY née le 11 juillet à Amiens

Malo DENIS POUYMAYON né le 21 juillet à Beauvais

Elina LEQUIEN née le 14 août à Beauvais

Tinéo AUGUET né le 24 août à Amiens

Giulia TOPART née le 18 octobre à Beauvais

Lucia ACCART née le 16 novembre à Beauvais



Mariage

Jacky YSSEMBOURG et Dominique THUILLOT, le 06 janvier

Yohann BUQUET et Laëtitia RICHARD, le 06 avril

Julien MARVILLE et Sabrina COUPAT, le 29 avril

Ludovic LEPEINGLE Hélène DAVENNE, le 20 mai

Mickaël DELMÉE et Émilie CORMONTAGNE, le 27 mai

Killian LEQUIEN et Fantine YSSEMBOURG, le 10 juin

Romain REVEL et Delphine MAZAND, le 24 juin

Vincent BRETON et Laura CAPRON, le 29 juillet

David HEITZ et Stéphanie FER, le 12 août

Thomas MARVILLE et Coralie MONCOMBLE, le 12 août

Jean LAURENT et Marie-Agnès DURIS, 18 octobre



Décès

Madame Maria SYOEN décédée le 07 janvier à Clermont

Madame Nicole URBAIN décédée le 08 février à Beauvais

Monsieur Jean-Claude PORTEMER décédé le 10 février à Breteuil

Monsieur Michel TROMPETTE décédé le 18 mars à Beauvais

Monsieur Paul CARON décédé le 15 août à Montdidier

ÉTAT CIVIL 2024



Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :

Léo RIVET, né le 19 janvier à Beauvais

OBJET TROUVÉ



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 JANVIER 2024

Le 02 janvier 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU adjoints
M. LEPEINGLE, Mme GOURDIN, M. PILLON, Mme MALLARD, M. PETITPRETRE et Mme ROUCOUX.
M. SICARD (arrivée à 19h00)

Pouvoir de M. MARGINET à M. RENAUX

Absents : Mme BARDU, Mme DENIS

Secrétaire : Mme BRAINE

ORDRE DU JOUR

DEMANDE D'AGRÉMENT AU SERVICE CIVIQUE

M. le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans un organisme à but non lucratif pour accompagner une mission d'intérêt général, il donne lieu à une indemnité versée par l'État soit 496,93 € et 113,02 € par la collectivité pour 35 heures) et propose de mettre en place ce dispositif. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer tout acte et convention et d'inscrire les crédits nécessaires.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION - DETR

M. le Maire propose de solliciter une subvention, au taux maximum, au titre de la DETR afin de remplacer l'aire de jeux au City-stade Coût total des travaux évalué à 66 350 € H.T.

Vote à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. le Maire propose de solliciter une subvention, au taux maximum, au titre du Conseil Départemental de l'Oise pour installer un trottoir Rue Mathias (du 404 jusqu'à la Rue de Malvoisine) avec un élargissement de la voirie.

Coût total des travaux 80 848,78 € H.T.

Vote à l'unanimité

SEANCE DU 12 FÉVRIER 2024

Le 12 février 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU adjoints
Mme BARDU, M. LEPEINGLE, M. MARGINET, Mme MALLARD, M. PETITPRETRE, Mme ROUCOUX et
M. SICARD.

Pouvoir de Mme DENIS à Mme ERCOLANO

Absents : M. PILLON et Mme GOURDIN

Secrétaire : Mme MALLARD

ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE SUBVENTION – RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

M. le Maire propose de solliciter une subvention, au taux maximum, au titre de la Région des hauts-de-France afin de remplacer l'aire de jeux au City-stade Coût total des travaux évalué à 66 350 € H.T.

Vote à l'unanimité

CONVENTION DE RATTACHEMENT À L'ADICO

M. le Maire expose que le Conseil Municipal est adhérente à l'ADICO, une convention de rattachement peut être proposée afin de rattacher les structures en lien avec la commune, en l'occurrence le CCAS, afin d'avoir accès aux mêmes prestations. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

Vote à l'unanimité

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

M. le Maire informe que la Chambre Régionale des Comptes a adressé son rapport sur la gestion de la communauté de communes. Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, prend acte de ce rapport à l'unanimité.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Samedi 24 février : Concours de belote à la salle des fêtes, organisé par le club du bon accueil
- Samedi 02 mars : Concours de fléchettes à la salle des fêtes, par Wavignies Darts Club
- Dimanche 03 mars : Thé dansant à la salle des fêtes par les anciens combattants, infos et réservations au 06.80.40.78.80
- Dimanche 17 mars : Concours de belote à la salle des fêtes, organisé par Wavignies en fêtes
- Samedi 06 avril : Concours de belote à la salle des fêtes, organisé par Ambiance et joie de vivre
- Dimanche 07 avril : Loto à la salle des fêtes, organisé par Ambiance et joie de vivre (réservation au 03.44.78.64.42)
- Dimanche 14 avril : Thé dansant à la salle des fêtes, organisé par le Club du bon accueil (réservation au 06.79.30.88.94)
- Dimanche 28 avril : commémoration « Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation », rendez-vous devant la Mairie à 11h00
- Mercredi 1er mai : Brocante organisée les boulistes de Wavignies (infos et réservations au 06.62.23.57.04)

CONSEIL SECURITE

Quel comportement adopter face à une attaque de chien

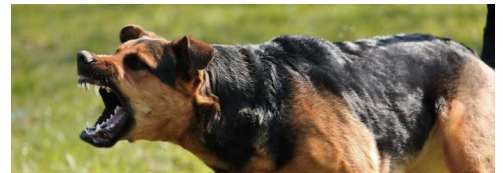
Devant un chien agressif ou menaçant,

- le premier réflexe est de rester calme.
- Ne faites jamais de grands gestes que le chien interpréterait comme une menace et qui risqueraient d'aggraver la situation.
- Ne tournez jamais le dos au chien.
- Ne le fixez pas dans les yeux, car il pourrait interpréter cette attitude comme une agression.

Quels sont les signes révélateurs d'un état d'alerte chez le chien ?

Les oreilles baissées, des dents apparentes et des grognements.

Si l'animal vous attaque, mettez-vous en position de défense ; roulé en boule, les genoux remontés sur la poitrine et les mains placées devant le visage.



ZOOM SUR L'ENTREPRISE

Bonjour à tous,

Je m'appelle Noémie, j'ai 35ans et je viens tout juste d'ouvrir mon shop privé de tatouage et piercing à Wavignies.

Ayant fait une fac d'art et étant passionnée de tatouage depuis mon adolescence c'est tout naturellement que je me suis dirigée vers la sublimation du corps et le bien être psychologique après des années dans le médico-social.

Retrouvez-moi sur ma page professionnelle Facebook « El nath ». Au plaisir de vous rencontrer et de passer sous mes aiguilles.



NOS ENFANTS

SPECTACLE DE NOËL

Le 13 décembre, à l'Agora, la Municipalité a offert aux écoliers de Wavignies un spectacle de magie suivi d'un goûter avec la visite du Père Noël ce qui a fait la joie des enfants en distribuant les beaux cadeaux tant attendus. Chacun est reparti réjoui de cet après midi festif...



Inscriptions à l'école Année scolaire 2024/2025

La préinscription, pour les enfants nés en 2021, est possible dès maintenant, en Mairie. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Un certificat vous sera alors délivré



ACCUEIL DE LOISIRS

Un accueil de loisirs aura lieu cet été du lundi 08 juillet au mercredi 31 juillet, les dates d'inscription ainsi que le thème seront transmis ultérieurement.

En attendant, vous pouvez nous retrouver pour les vacances d'hiver sur le thème "autour des livres" et de printemps ensuite !

Hélène LEPEINGLE, Responsable service périscolaire
72 rue de la Hercherie 60130 Wavignies Tél : 03.44.50.54.78

OFFRE D'EMPLOIS



12 postes
à pourvoir !

Ose l'industrie avec AQLE

Forme-toi à un métier porteur
MONTEUR CÂBLEUR EN ÉLECTRONIQUE (H/F).
En Partenariat avec **PROMEO**,
Centre de formation de l'industrie.

Choisis l'alternance en
Contrat de professionnalisation
avec perspective d'embauche.

N° de l'offre France Travail **168BWWW**



**AQLE FORME SES MONTEURS CÂBLEURS
EN ÉLECTRONIQUE (H/F)
SUR SON SITE DE PRODUCTION
DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE**

Site de Saint-Just-en-Chaussée
AQLE
4A rue Jean Jaurès
60130 - Saint-Just-en-Chaussée



**UN PARCOURS QUALIFIANT
POUR DÉCROCHER UN CDI**

- Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) de France travail.
- Préparatoire Opérationnelle à l'Emploi (POEC)
Mise à niveau pour réussir la formation Monteur Câbleur dans l'entreprise.
Durée 3 mois.
Indemnisation France travail.
- Contrat de professionnalisation
Durée 12 mois.



PLANNING

- Information collective : 22 Février 2024
- POEC : Du 25 Mars au 19 juin 2024
- Contrat Professionnalisation : CDD 12 mois - De juin 2024 à juin 2025

Inscriptions :
Équipe MRS
03 44 27 36 80



+ d'infos sur
www.aqle.fr